

M&J FITNESS
Société par actions simplifiée
Capital : 1.000 euros
Siège Social : 786 Route de Fréjus
83490 LE MUY
RCS FREJUS 918 248 741

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six
Et le 27 avril
À 15h00

Les associés de la société sus désignée, se sont réunis au siège social en assemblée générale extraordinaire sur convocation régulière de la présidence.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires et qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jérôme HEURTEVENT, Président.

Sont présents ou représentés à la présente réunion, les associés dont suivent les noms, prénoms et nombre d'actions détenues par chacun d'eux :

Monsieur Jérôme HEURTEVENT Propriétaire de	600 actions
---	-------------

Madame Maud LEGER Propriétaire de	400 actions
--	-------------

SOIT AU TOTAL	1.000 ACTIONS
----------------------	----------------------

Sur 1.000 ACTIONS parts composant le capital social.

L'assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Prise d'acte de la cession en date de ce jour et modification des statuts,
- Démission de Monsieur Jérôme HEURTEVENT de ses fonctions de Président et nomination de Madame Maud LEGER en remplacement.
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président dépose :

- Le rapport de la Présidence
- Le texte des résolutions proposées

Le Président met alors aux voix les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la cession des titres appartenant à Monsieur HEURTEVENT au profit de la Société ML FIT, prend acte de la cession et décide de modifier l'article 7 des statuts comme suit :

« ARTICLE 7 – Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 1000 euros, divisé en 1000 Actions d'un euro (1 €) chacune libérées à hauteur de 100%, toutes de même catégorie, réparties comme suit :

- 600 actions détenues par la Société ML FIT suite à la cession d'actions en date du 27 avril 2026 ;
- 400 actions détenues par Madame Maud LEGER suite à la cession d'actions en date du 2 février 2024. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence, prend acte de la démission de Monsieur Jérôme HEURTEVENT, de ses fonctions de Président de la société et nomme en remplacement Madame Maud LEGER demeurant 17 rue Juiverie – 83300 DRAGUIGNAN à compter de ce jour.

Madame Maud LEGER déclare accepter ces fonctions, aucune incapacité ou interdiction ne s'y opposant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

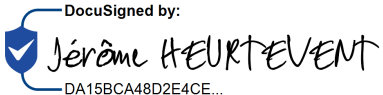
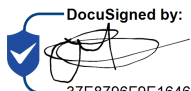
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la présente séance est demeurée close et arrêtée d'un commun accord.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés présents.

Monsieur Jérôme HEURTEVENT	 DA15BCA48D2E4CE...
Madame Maud LEGER	« Bon pour acceptation des fonctions de Président »  37E8796F9E16467...